



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

4728^e séance

Vendredi le 28 mars 2003, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Traoré	(Guinée)
<i>Membres :</i>	Allemagne	M. Pleuger
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Tidjani
	Chili	M. Valdés
	Chine	M. Zhang Yishan
	Espagne	M. Sanz
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	Fédération de Russie	M. Smirnov
	France	M. de la Sablière
	Mexique	Mme García Guerra
	Pakistan	M. Akram
	République arabe syrienne	M. Mekdad
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Harrison

Ordre du jour

Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1998/287)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1998/287)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, des Fidji, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Aisi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) prend place à la table du Conseil; M. Dauth (Australie), M. Savua (Fidji), M. Haraguchi (Japon) et M. MacKay (Nouvelle-Zélande) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Danilo Türk, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Türk à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2003/345, qui contient le rapport du Secrétaire

général sur le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Danilo Türk, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques. Je lui donne maintenant la parole.

M. Türk (parle en anglais) : Suite à la demande faite par le Conseil de sécurité, le 19 décembre 2002, le Secrétaire général a présenté au Conseil son rapport sur le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, daté du 20 mars 2003, dans lequel il a passé en revue les activités du Bureau depuis le dernier exposé au Conseil, le 21 novembre 2002. Le rapport contient également des informations concernant les défis à relever et les étapes à franchir par les parties à l'Accord de paix de Bougainville ainsi que la stratégie de retrait du Bureau politique. Aujourd'hui, je présenterai une mise à jour relativement aux derniers événements survenus, qui aidera le Conseil dans son examen du rapport.

Je commencerai par le plan d'action pour mener à bien la collecte des armes. Le Bureau a continué de se concentrer sur la mise en oeuvre de ce plan d'action qui avait été adopté au cours d'une réunion conjointe, le 17 février 2003 à Bougainville, des dirigeants politiques et des ex-combattants. Le plan d'action est le résultat d'un examen sérieux, par les parties, des défis à relever pour assurer la collecte des armes dans chaque district et des mesures à prendre pour les surmonter. Il présente, en termes concrets, les objectifs à atteindre, les responsabilités à assumer et les activités de suivi.

La mise en oeuvre du plan d'action semble se poursuivre sans heurt. D'autres armes ont été récupérées et trois nouvelles opérations de mise en conteneurs ont été menées dans la phase II. Dans le cadre du plan d'action, des contacts directs ont été établis avec les personnes responsables d'effractions antérieures. De fait, nous espérons que les armes dérobées seront bientôt restituées. Somme toute, il y a 22 conteneurs dans l'île.

Dans plusieurs autres districts, les ex-combattants, agissant au nom du Bureau politique, ont mis en contact, les uns avec les autres, des individus et des groupes rivaux, en encourageant la réconciliation, le règlement des questions, créant ainsi un climat propice à la mise en conteneur d'un plus grand nombre d'armes.

J'aimerais dire quelques mots sur les défis à relever dans la collecte des armes. Le refus de Francis Ona et de sa Force de défense Me'ekamui (MDF) de participer à la collecte des armes représente un obstacle majeur pour l'aboutissement du processus de paix. Les parties à l'Accord de Bougainville persévèrent dans leurs efforts pour amener la MDF à engager des pourparlers constructifs, aux niveaux tant politique que militaire. Néanmoins, les incidents violents récemment survenus près d'Arawa ont montré que, sans la participation directe d'Ona dans ces pourparlers, il est incertain que ces prises de contact avec la MDF ont eu un effet remarquable.

Malheureusement, il continue de résister aux appels en faveur de l'instauration d'un dialogue qu'ont lancés le Gouvernement papouan-néo-guinéen, le Gouverneur de Bougainville, les dirigeants des factions et le Bureau politique. Tant qu'il maintiendra cette position et n'encouragera pas ses partisans, il restera un obstacle important à l'accomplissement, dans l'île entière, de la collecte des armes. J'aimerais insister sur le fait que les efforts du Gouvernement et d'autres acteurs continuent sur le terrain.

J'aimerais maintenant dire quelques mots sur le processus constitutionnel de Bougainville. Nous sommes encouragés par le travail accompli jusqu'ici par la Commission constitutionnelle de Bougainville qui, le 1er février 2003, a publié en vue de consultations dans toute l'île, un avant-projet officiel de la Constitution de Bougainville. Un deuxième projet sera bientôt élaboré et examiné par les organes correspondants du Gouvernement papouan-néo-guinéen et de Bougainville. Si la Commission est en mesure d'achever les consultations internes requises, le projet de constitution pourrait être prêt d'ici la fin du mois d'avril 2003 et soumis à une assemblée constituante de Bougainville pour adoption. Néanmoins, l'assemblée constituante ne pourra être créée tant qu'il n'y aura pas été établi que l'élimination des armes prévue dans le cadre de la phase II a été menée à bien. Dans l'hypothèse où le Bureau politique serait en mesure de certifier ce fait au moment où les travaux d'élaboration de la Constitution seront achevés, la Commission constitutionnelle pense que des élections pourraient avoir lieu avant la fin de 2003.

Afin de renforcer le niveau de sécurité et de confiance requises par l'Accord de paix et de faciliter le processus constitutionnel, le Gouvernement national et les partis de Bougainville ont signé un mémorandum

d'accord qui prévoit un mécanisme de consultations mutuelles sur tous les aspects de la mise en oeuvre des dispositions relatives à l'autonomie. Parmi ceux-ci figurent la passation de pouvoirs – notamment la police –, le transfert des attributions et des ressources et le règlement des différends. Le fonctionnement de ce mécanisme, avec l'introduction aussi rapide que possible d'un régime de contrôle et de réglementation des armes, contribuera largement à la réalisation de ce niveau de sécurité et de confiance.

Je voudrais maintenant parler de la contribution du Groupe de surveillance de la paix. Étant donné le retrait annoncé du Groupe, le 30 juin 2003, nous voudrions exprimer notre sincère reconnaissance aux pays fournisseurs – l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Fidji et Vanuatu – pour le rôle essentiel qu'ils jouent dans le processus de paix. Les parties à l'Accord de Bougainville apprécient hautement la contribution précieuse du Groupe de surveillance de la paix. Le Groupe a joué un rôle capital pour faciliter les pourparlers politiques qui ont abouti à la signature de l'Accord de paix de Bougainville. Il continue d'appuyer le processus de paix à bien des égards. Son soutien logistique et technique à l'élimination des armes a grandement contribué aux progrès réalisés dans ce domaine. Sa présence a eu et continue d'avoir un effet stabilisateur.

Nous espérons que d'ici la fin de juin 2003, lorsque le Groupe devra quitter l'île, le processus de collecte des armes sera, en grande partie, achevé. Néanmoins, à ce stade, nous ne pouvons pas encore être certains que ce sera le cas. Il serait donc utile qu'avant que le Groupe se retire, les parties à l'Accord fassent le point des progrès accomplis dans l'élimination des armes et, le cas échéant – j'insiste, le cas échéant –, envisagent la possibilité de mettre en place une force en attente susceptible de fournir un soutien technique et logistique au Bureau politique afin de lui permettre de s'acquitter de son mandat et de commencer à se retirer d'ici la fin de 2003.

Après avoir connu une décennie de souffrances et de destructions, la population de Bougainville travaille diligemment à un meilleur avenir. Cette aspiration à la paix nous assure qu'en dépit des graves obstacles qui subsistent et de l'existence de gâcheurs potentiels tels que Francis Ona, l'Accord de paix de Bougainville peut être pleinement mis en oeuvre avant la fin de l'année, ce qui permettra au Bureau de se retirer, comme l'a demandé le Conseil de sécurité.

Je puis assurer le Conseil que le Bureau n'épargnera aucun effort pour veiller à ce que son mandat soit achevé dans les délais prévus. Dans les mois critiques à venir, l'appui de la communauté internationale et des pays de la région qui ont participé au Groupe de surveillance de la paix sera plus essentiel que jamais.

Tandis que le processus de paix officiel touche à sa fin, il sera particulièrement important de montrer au peuple de Bougainville que la paix apportera des récompenses sous forme d'une assistance concrète pour reconstruire l'île et faciliter la réinsertion des ex-combattants dans la société. Les progrès réalisés dans ces domaines contribueront à faire en sorte que la paix repose sur des bases solides.

Le Président : Je remercie M. Türk de son exposé détaillé.

M. Valdés (Chili) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, de la manière dont vous avez mené nos travaux pendant ce mois. Je souhaite également vous remercier d'avoir convoqué cette séance publique dans le but d'examiner le rapport du Secrétaire général sur les travaux accomplis par le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Il est très important de connaître les avis des pays de la région, qui ont également manifesté leur coopération et leur engagement en faveur du processus de paix. J'aimerais également remercier le Sous-Secrétaire général M. Danilo Türk pour l'exposé fort utile qu'il a fait sur l'évolution du processus.

Nous accueillons favorablement les progrès qui ont été réalisés pendant la phase II du plan d'élimination des armes, qui a permis la destruction de plus de 80 % d'entre elles. Nous exhortons néanmoins les parties au conflit à continuer de collaborer activement dans le but de faire aboutir le processus.

Dans ce contexte, nous apprécions beaucoup le travail accompli par le Bureau politique des Nations Unies pour faciliter et pour accélérer le ramassage des armes. Nous nous félicitons également de la tenue d'une table ronde pour débattre des progrès réalisés au cours du processus de paix, ce qui permettra de faire parvenir un message à la population de Bougainville en ce qui concerne l'importance et l'urgence d'obtenir des progrès dans la destruction des armes aux fins d'ouvrir la voie à l'entrée en vigueur des amendements constitutionnels.

Nous reconnaissons l'importance de la nouvelle Constitution en tant que centre d'application de l'Accord de paix d'août 2001. C'est pourquoi nous nous félicitons des progrès considérables qui ont été réalisés ainsi que de la participation active de la population de l'île. Nous espérons que ce document de base sera complété selon l'échéancier prévu et que des élections auront lieu cette année.

Nous nous félicitons de la coopération croissante entre les autorités de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les dirigeants de Bougainville. L'esprit d'engagement et de confiance entre les parties s'est manifesté par la signature en février dernier d'un mémorandum d'accord qui a mis en place un mécanisme de consultations sur tous les aspects de l'application de l'autonomie. Nous nous félicitons également de la décision du Gouvernement national papouan-néoguinéen de retirer ses Forces de défense de l'île.

Nous souhaitons manifester notre reconnaissance aux travaux réalisés par le Groupe de surveillance de la paix, qui a offert un appui constant au processus de paix à Bougainville et dont le retrait est prévu pour juin prochain. Dans ce contexte, nous partageons les inquiétudes manifestées par le Bureau politique en ce qui concerne la nécessité d'évaluer l'évolution du processus d'élimination des armes et de déterminer s'il conviendrait de le remplacer par un autre mécanisme.

Nous souhaitons souligner que pour que la paix dure, il faudra mettre en place une administration efficace et une économie viable. C'est pourquoi les organismes pertinents de l'ONU doivent coordonner étroitement leurs efforts à Bougainville avec ceux de la communauté internationale des donateurs pour instaurer et consolider la paix. Nous devons mentionner à cet égard que nous apprécions les activités que le Programme des Nations Unies pour le développement a déjà commencé à réaliser dans la zone.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance à l'Ambassadeur Noël Sinclair et à son équipe pour le travail précieux qu'ils ont réalisé en faveur de la paix et de la stabilité à Bougainville. Nous leur souhaitons plein succès dans ces travaux au cours de cette année.

M. Tidjani (Cameroun) : En décidant de proroger une dernière fois jusqu'au 31 décembre 2003 le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, notre Conseil avait demandé au Secrétaire général de lui présenter un rapport sur les progrès réalisés en ce

qui concerne la stratégie de l'achèvement de la mission dudit Bureau et son retrait éventuel. Le rapport qui vient de nous être présenté par M. Danilo Türk, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, contient des informations détaillées et fort utiles pour la compréhension des activités menées par le Bureau depuis le 21 novembre 2002. C'est le lieu pour la délégation camerounaise de remercier le Secrétaire général ainsi que son représentant, l'Ambassadeur Noël Sinclair et toute son équipe pour la qualité des informations mises à notre disposition.

De façon générale, ce rapport suffisamment clair et détaillé fait ressortir les éléments essentiels nécessaires pour la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville et la stratégie du retrait du Bureau politique des Nations Unies. La clef de voûte de ce processus est la collecte des armes, la réinsertion des ex-combattants et la mise en place des actions concrètes et pratiques de restauration de la paix.

L'élaboration d'une nouvelle Constitution de Bougainville est somme toute un élément fondamental et un préalable dans la mise en place de l'Accord de paix. En effet, la condition *sine qua non* de la tenue d'une éventuelle assemblée constituante du gouvernement autonome de Bougainville à la suite de l'élaboration de cette Constitution est subordonnée à l'élimination effective des armes dans le cas de la phase II du processus de paix. Qu'il me soit ainsi permis de témoigner toute notre appréciation pour les efforts jusqu'alors accomplis dans le processus de désarmement des ex-combattants. Mais pour être réellement efficace, ce processus devrait bénéficier de la participation de tous.

Malheureusement, au-delà des efforts louables enregistrés, nous ne saurions ne pas regretter la non-participation dans ce processus de désarmement de la Force de défense de Me'ekamui (MDF) de Francis Ona. À l'instar du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des autres partenaires du processus de paix, ma délégation lance un appel à M. Francis Ona afin qu'il donne une chance à la paix en participant à la dynamique actuelle. Ce serait une contribution essentielle pour parachever dans l'intérêt général le processus de paix en cours. Dans le même ordre d'idées, nous invitons le Bureau politique des Nations Unies et les autres parties intéressées à tout faire pour éviter tout ce qui, à l'instar du décès récent d'un combattant du MDF serait de nature à nuire au processus de paix.

Autant la collecte des armes nous semble être un paramètre fondamental du parachèvement du processus de paix de Bougainville, autant la réinsertion des ex-combattants et la mise en place des actions concrètes et pratiques de restauration de la paix occupent une place de choix dans ce mécanisme. C'est le lieu de saluer toutes les contributions dans ce domaine, notamment le projet du Programme des Nations Unies pour le développement de la production de cacao qui a permis de créer plusieurs emplois au profit des populations de Bougainville en général et des ex-combattants en particulier.

Nous ne saurions oublier tous les efforts consentis dans ce domaine par le Groupe de surveillance de la paix et la communauté des donateurs. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni constituent un modèle à ce sujet. Nous leur témoignons toute notre reconnaissance.

Ce Groupe de surveillance a décidé de mettre fin à sa mission le 30 juin prochain. Nous espérons que les parties à l'Accord prendront les mesures nécessaires pour assurer la pérennité du travail promptement effectué par ce groupe en vue de permettre au Bureau politique des Nations Unies de s'acquitter efficacement de son mandat et assurer son retrait à la date butoir du 31 décembre 2003.

Nous sommes persuadés que pour consolider la paix, l'engagement fort louable des donateurs ne doit pas s'arrêter avec le retrait du Bureau politique des Nations Unies, au contraire, il doit être maintenu et au besoin être renforcé. C'est là le prix de la paix.

M. Tafrov (Bulgarie) : Je remercie M. Danilo Türk pour son exposé très utile.

La Bulgarie salue la signature du Plan d'action pour mener à bien la collecte des armes le 17 février dernier. Nous accueillons avec satisfaction les progrès enregistrés dans la mise en oeuvre du plan de collecte et d'élimination d'armes dont dépend la tenue d'élections pour un gouvernement autonome de Bougainville et l'adoption d'une nouvelle Constitution de Bougainville.

Mon pays apprécie et soutient les efforts du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville déployé conjointement avec le Groupe de surveillance de la paix et les deux parties au conflit visant à définir des critères clairs pour l'achèvement de la phase II du plan d'élimination des armes. La Bulgarie salue la

disponibilité clairement démontrée de la part de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de régler le conflit par des moyens pacifiques et démocratiques et d'appliquer scrupuleusement l'Accord de paix de Bougainville du 30 août 2001.

À cet égard, nous nous félicitons du mémorandum d'accord signé le 18 février dernier entre le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée et les parties de Bougainville, prévoyant un mécanisme de consultation entre les deux parties sur tous les aspects de la mise en oeuvre des dispositions relatives à l'autonomie. Mon pays salue également la décision du Gouvernement national de retirer sa force de défense de l'île le 26 mars 2003.

Nous sommes très reconnaissants à l'Australie, à la Nouvelle Zélande, aux Fidji, au Vanuatu et au Royaume-Uni de leurs efforts et pour l'appui matériel fourni en vue d'une solution prochaine à ce problème. La Bulgarie soutient l'appel lancé par le Bureau politique (des Nations Unies à Bougainville) pour associer le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ainsi que d'autres agences des Nations Unies dans le processus de règlement des problèmes de Bougainville, et surtout dans la reconstruction des infrastructures et la réintégration des anciens combattants à travers la réalisation de projets comme celui du PNUD concernant la production de cacao.

Pour terminer, je voudrais dire le jugement très positif que mon pays porte sur le travail assidu et dévoué du représentant du Secrétaire général M. Noël Sinclair et de son équipe de collaborateurs à l'appui de la consolidation de la paix et de la stabilité à Bougainville.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens d'emblée à remercier le Secrétaire général de son rapport ainsi que le Sous-Secrétaire général M. Türk de son exposé.

Depuis notre examen de la question en novembre dernier, le Conseil de sécurité est finalement parvenu à un accord sur la prorogation du mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville sur la base des progrès réalisés dans le processus de paix à Bougainville. Cela illustre l'intérêt des membres du Conseil vis-à-vis du processus de paix à Bougainville et l'importance qu'il revêt à leurs yeux.

Actuellement, avec la coopération des parties à l'Accord de paix de Bougainville, y compris le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le processus de paix continue dans l'ensemble d'enregistrer des progrès. La Chine se réjouit de cette évolution. Nous espérons que les parties continueront à faire preuve de souplesse et d'optimisme afin de faciliter le règlement pacifique final de la question de Bougainville.

Pour diverses raisons, la collecte des armes n'a pas pu être effectuée comme prévu. Les membres du Conseil ont exprimé leur inquiétude vis-à-vis de cette question au cours de notre dernière séance. La collecte des armes est un facteur déterminant dans les travaux sur la Constitution et a des conséquences importantes sur le processus de paix. La Chine se félicite donc du Plan d'action pour mener à bien la collecte des armes, adopté récemment, et exhorte les parties à prendre des mesures concrètes pour s'acquitter de leurs obligations conformément au Plan.

Le Groupe de surveillance de la paix a joué un rôle important pour aider le Bureau politique à s'acquitter de ses travaux. La collecte des armes n'a pas pu être achevée et le processus de paix se trouve également à un stade critique. La Chine, à l'instar d'autres membres du Conseil, suit de très près l'évolution de la situation à Bougainville et est disposée à mettre en place les conditions permettant au Bureau politique de continuer à jouer un rôle dans le processus de paix. Ce bureau a réalisé un travail constructif et fructueux pendant longtemps. La Chine le félicite et l'assure de son appui continue.

M. Pleuger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Ma délégation est reconnaissante au Secrétaire général de nous avoir présenté son dernier rapport sur la situation à Bougainville. Nous apprécions également beaucoup l'exposé très complet que le Sous-Secrétaire général M. Danilo Türk vient de nous présenter.

L'Allemagne se félicite des succès déjà enregistrés par M. Noël Sinclair et sa petite équipe, en coopération avec les membres du Groupe de surveillance de la paix, et exprime son plein appui à l'achèvement du mandat de cette mission d'ici à la fin de l'année comme prévu. Nous continuons de considérer qu'il s'agit d'un calendrier réaliste.

Comme cela a été dit dans le dernier rapport du Secrétaire général, la phase II du Plan de collecte des armes a été plus ou moins achevée dans la majorité des

zones de Bougainville. Deux districts ont déjà complètement achevé ce processus de désarmement, ce qui constitue une réalisation remarquable et représente une amélioration continue depuis la dernière séance du Conseil de sécurité en novembre 2002. L'Allemagne apprécie ces progrès continus.

Cette évaluation positive d'ensemble ne doit pas cacher les incidents récents qui ont abouti à la mort d'un combattant de la Force de défense Me'ekamui. Nous estimons que cet accident a une portée relativement minime et ne doit pas mettre en péril le processus de paix en cours à Bougainville. Nous convenons avec le Secrétaire général que :

« L'élaboration de la nouvelle constitution de Bougainville est un élément essentiel de l'application de l'Accord de paix » (S/2003/345, par. 8)

et que la tenue d'élections libres devrait achever le processus de désarmement réussi. Toutefois, étant donné que la Constitution et le processus électoral ne peuvent avancer avant la vérification de l'achèvement de la phase II du Plan d'action pour mener à bien l'élimination des armes, nous exhortons toutes les parties à contribuer activement à l'achèvement rapide de cette phase du plan.

Nous avons pris bonne note des intentions du Groupe de surveillance de la paix de cesser toutes ses activités sur l'île le 30 juin 2003. Toutefois, étant donné que l'on peut se demander si le Plan d'élimination des armes sera mené à bien d'ici là, on devrait donc se concentrer sur la vérification immédiate de la phase II en vue de préserver la possibilité d'achever le retrait du Groupe de surveillance de la paix. Dans le même temps, il convient de mettre en place des plans d'urgence car on ne peut jamais être certain que cet objectif sera atteint à temps et nous devrions demander aux membres du Groupe de surveillance de la paix d'envisager, si besoin est, de prendre d'autres dispositions d'ici à la fin de 2003 de concert avec le Secrétariat.

Aujourd'hui, il est évident que le processus de paix de Bougainville est en meilleure voie que par le passé. Cependant, en vue de consolider les réalisations actuelles et de consolider la paix et la stabilité à Bougainville, la communauté internationale doit continuer d'appuyer ce processus après le départ du Bureau à la fin de 2003.

Mme García Guerra (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général de son rapport sur le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville ainsi que le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Danilo Türk, pour les informations qu'il vient de nous donner.

Je souhaite également réaffirmer la reconnaissance du Mexique au Représentant du Secrétaire général, l'Ambassadeur Noël Sinclair de Guyana, pour ses travaux et sa direction du Bureau de même que son personnel et tous les membres du Groupe de surveillance de la paix : les Gouvernements d'Australie, des îles Fidji, de la Nouvelle-Zélande et de Vanuatu.

Le rapport du Secrétaire général contient des informations qui nous permettent d'espérer que l'évolution de la situation à Bougainville évoluera positivement en dépit des complications qui se sont présentées et auxquelles il convient de faire face. Il est donc encourageant – compte tenu de l'engagement de mener à bien la phase II du plan d'élimination des armes avant le 24 décembre 2002, comme cela était prévu – de constater que le Plan d'action pour mener à bien la collecte des armes ait été adopté à la réunion de Buka le 17 février. La délégation du Mexique espère que ce nouvel engagement permettra l'achèvement de la collecte des 20 % des armes encore en circulation afin de commencer pleinement la phase III.

Tout aussi encourageante est l'information selon laquelle la Force de résistance de Bougainville et l'Armée révolutionnaire de Bougainville envisagent de tenir des réunions au cours des jours à venir. Nous sommes convaincus que des résultats très positifs pourront être obtenus.

Ce type d'initiative obligera certainement la Force de défense Me'ekamui et en particulier son dirigeant Francis Ona à accepter la nouvelle réalité d'un Bougainville prêt à coopérer et à travailler pour oublier le passé, et d'une communauté internationale qui n'est pas prête à laisser la situation stagner. Le Conseil de sécurité doit donc appeler les dirigeants politiques et tous les anciens combattants à achever la collecte des armes et à avancer vers la phase suivante. Dans ce contexte, nous sommes préoccupés par l'annonce du départ du Groupe de surveillance de la paix en juin 2003. Ma délégation voudrait connaître les conséquences que cette décision aura pour le processus de paix.

L'achèvement dès que possible de la phase II du plan de collecte des armes est impératif. Les progrès dans la préparation d'une nouvelle constitution et la large participation des citoyens dans le processus sont des signes clairs de la volonté du peuple de Bougainville. Le Mexique est donc convaincu qu'avec l'appui du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, l'aspiration du peuple de Bougainville à tenir des élections pour un gouvernement autonome avant la fin de 2003, pourra se faire. Nous encourageons la Commission constitutionnelle à poursuivre le bon travail qu'elle réalise pour finaliser ses tâches dès que possible.

Dans ce processus, la collaboration des autorités de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est indispensable. Nous saluons donc les initiatives telles que la visite, les 18 et 19 février, de plusieurs ministres et d'autres membres du gouvernement du pays, et en particulier la signature du mémorandum d'accord, qui a eu lieu à cette occasion, et qui a mis en place un mécanisme de consultations relatif à tous les aspects de la mise en oeuvre des dispositions pour l'autonomie, y compris le transfert de l'autorité, les fonctions, les ressources et le règlement des différends.

L'initiative, l'engagement et la détermination des dirigeants et des anciens combattants de Bougainville pour consolider l'Accord de paix sont indispensables, tout comme la réconciliation et la réintégration des anciens combattants et la préparation de leur réintégration dans la vie communautaire, ce qui exigera la reconstruction d'institutions publiques et la préparation de stratégies efficaces de réconciliation et de réintégration.

Nous sommes rassurés par l'affirmation contenue dans le rapport du Secrétaire général selon laquelle à mesure qu'approche la fin du mandat politique des Nations Unies à Bougainville, le Bureau politique essaie de faire participer le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions des Nations Unies pour rétablir les services et infrastructures communautaires. Une assistance au développement de l'île est la meilleure façon de prévenir la résurgence de ce conflit.

Dans ce contexte, je voudrais réaffirmer la déclaration de ma délégation en date du 26 novembre dernier sur l'importance d'un appel du Conseil de sécurité aux pays donateurs pour appuyer la création de conditions économiques et sociales et d'infrastructures

permettant une transition pacifique vers l'avenir politique de Bougainville.

Je remercie de nouveau M. Türk pour les informations qu'il nous a fournies.

M. Sanz (Espagne) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général sur le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et du travail accompli par le Représentant du Secrétaire général. Le désarmement reste la clef des progrès dans le processus de paix, dans le contexte de l'Accord de paix de Bougainville. Nous espérons qu'après la récente adoption du Plan d'action pour l'achèvement de la collecte des armes, la phase II pourra avoir lieu et s'achever dès que possible.

Nous demandons à Francis Ona et à ses partisans de coopérer activement à l'élimination des armes et de participer au processus de transition vers l'autonomie.

L'Espagne salue les progrès faits par la Commission constitutionnelle et nous espérons que le projet de constitution pourra être présenté pour approbation par l'Assemblée constituante de Bougainville à l'échéance prévue et que les élections auront lieu à la fin de l'année 2003.

Nous saluons également la récente signature par le Gouvernement national et les parties à l'Accord de Bougainville d'un mémorandum d'accord pour l'application des accords d'autonomie, ainsi que la décision du gouvernement national de retirer ses forces de défense de l'île. Nous sommes reconnaissants pour la contribution du Groupe de surveillance de la paix, annonçant qu'il cessera ses opérations le 30 juin. Dans ce contexte, nous soutenons la suggestion du Bureau politique de voir les parties examiner les progrès déjà faits dans l'élimination des armes et en cas de nécessité, envisager de remplacer le Groupe de surveillance de la paix par un autre mécanisme afin d'aider le Bureau politique à achever son mandat et à se retirer avant la fin de l'année.

Alors que le processus de paix avance, nous devons insister sur la réintégration des anciens combattants, la reconstruction des infrastructures et le rétablissement des services communautaires.

Nous sommes sûrs que la paix et la stabilité seront consolidées à Bougainville de façon à permettre au processus de paix de conduire à l'élection d'un gouvernement autonome et le Bureau politique des

Nations Unies sera fermé à l'issue de l'achèvement de sa mission.

M. Mekdad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord exprimer nos sincères remerciements au Secrétaire général de l'ONU pour son rapport sur le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, et remercier M. Türk pour son exposé de ce matin sur l'évolution récente de la situation sur le terrain. Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous le Représentant permanent d'un pays ami, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et de lui exprimer, ainsi qu'à son gouvernement, notre gratitude pour les informations importantes et précises qu'il nous a fournies sur les récents développements à Bougainville et sur la coopération positive du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le retard dans l'achèvement de la phase II du plan d'élimination des armes a été une source de préoccupation croissante car il a empêché tout progrès dans la mise en place d'un gouvernement autonome à Bougainville et la réalisation d'un référendum pour la population de Bougainville sur son avenir politique.

En dépit d'informations faisant état d'efforts accrus pour achever cette phase, seuls 80 % de Bougainville ont pu le faire. De même, Francis Ona et sa Force de défense Me'ekamui n'ont toujours pas participé au processus de paix. Nous espérons que les appels et communications qui lui sont destinés le convaincront de s'associer au processus. Nous espérons également que ces contacts nous permettront d'obtenir un engagement clair qu'aucune mesure ou politique pouvant entraver le processus de paix ne pourra être envisagée.

S'agissant du processus constitutionnel, nous voudrions exprimer notre optimisme suite à la préparation du projet de Constitution pour Bougainville. Le deuxième projet sera bientôt discuté et nous espérons que les consultations internes aboutiront rapidement et sans difficulté. Nous sommes d'accord avec le rapport : on ne peut créer d'assemblée constituante tant qu'il n'a pas été établi que l'élimination des armes prévue dans le cadre de la phase II a été menée à bien.

Nous pensons que le rapport est réaliste dans la description qu'il fait du processus de Bougainville, bien que l'objectif final prévu dans le mandat du Bureau – vérifier sous la supervision du Bureau que les

armes collectées en phase II sont bien sous conteneurs sécurisés – ne soit pas pleinement atteint, l'efficacité du processus est patente. Nous espérons également que les mesures restantes, comme les élections prévues d'ici la fin de l'année et la mise en place d'un Gouvernement autonome d'ici la fin du mandat, vont être mises en oeuvre.

Nous avons espéré trouver davantage de précisions dans le rapport sur la stratégie de sortie, le calendrier prévu à cette fin et sur les étapes suivantes de la mise en oeuvre du mandat du Bureau.

D'autre part, nous tenons à saluer la détermination que montre le nouveau Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée à mettre en oeuvre l'Accord de paix, avec, en particulier, la signature d'un mémorandum d'accord entre le Gouvernement national et les parties, à Bougainville, portant création d'un mécanisme de consultation. Nous pensons avec le Secrétaire général que la mise en place de ce mécanisme est un signe de la confiance qui règne entre les deux parties.

Nous sommes également satisfaits de la contribution apportée au processus de paix par le Groupe de surveillance de la paix et nous remercions les donateurs régionaux qui apportent leur soutien au processus. Nous les encourageons à poursuivre leur assistance.

Enfin, nous nous joignons au Secrétaire général pour remercier M. Noël Sinclair et les membres de son équipe de leur travail acharné en faveur de la paix et de la stabilité à Bougainville.

M. Harrison (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Je voudrais par votre entremise, Monsieur le Président, remercier le Secrétaire général de son dernier rapport sur le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et remercier le Sous-Secrétaire général, M. Danilo Türk, de son exposé instructif. Nous saluons les progrès enregistrés depuis notre dernier débat au Conseil sur ce point, et nous en remercions chaleureusement l'Ambassadeur Noël Sinclair et son équipe à Bougainville. Face aux autres préoccupations qui sont celles du Conseil à l'heure actuelle, il est très bon d'avoir à examiner une zone dans laquelle l'ONU apporte une contribution très positive au processus de paix.

Nous saluons la signature du mémorandum d'accord entre le Gouvernement national et les parties, à Bougainville, qui met en place un mécanisme de consultation sur tous les aspects des accords d'autonomie, dont la passation des pouvoirs, des fonctions et le transfert des ressources et le règlement des différends.

Nous saluons l'engagement du Premier Ministre, Sir Michael Somare, dans ce processus de paix ainsi que l'importante participation personnelle des Ministres de son Cabinet, à commencer par le Ministre des relations intergouvernementales chargé de Bougainville, Sir Peter Barter.

Nous sommes heureux de voir que le plan d'action pour mener à bien la collecte des armes progresse et que ces progrès sont supervisés. Nous espérons qu'ils seront rapides.

Nous avons pris note de ce qu'a dit le Sous-Secrétaire général, M. Türk, quant à la nécessité de n'épargner aucun effort pour mener à bien dans les délais le mandat du Bureau politique. À cet égard, il va être important de terminer dans les temps la phase II pour que les accords constitutionnels puissent entrer en vigueur d'ici la fin du mandat.

Nous appuyons la détermination de toutes les parties à faire participer au processus de paix Francis Ona et sa Force de défense Me'ekamui, mais nous pensons que cela ne doit pas retarder la progression vers la phase III du programme de destruction des armes.

Nous reconnaissons également la contribution précieuse apportée à ce processus par le Groupe de surveillance de la paix et nous aimerions savoir ce par quoi le Bureau politique entend remplacer le Groupe après son retrait, fin juin. Manifestement, aucune ressource supplémentaire n'a été prévue. À cet égard, nous avons été déçus d'apprendre que la destruction des armes risquait de ne pas être terminée d'ici la fin du mois de juin, date à laquelle le Groupe de surveillance de la paix cesse de fonctionner.

Le Royaume-Uni reste déterminé à apporter son aide au processus autant qu'il est possible. Nous avons ainsi versé plus de 50 000 livres au cours des deux dernières années pour la destruction des armes et le relèvement du territoire.

Enfin, nous aimerions avoir des informations sur les discussions tenues entre le Programme des Nations

Unies pour le développement et le Bureau politique concernant la viabilité de la consolidation de la paix, et savoir, notamment, comment il est prévu de procéder pour la réinsertion et la réadaptation des combattants.

M. Smirnov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation russe remercie le Secrétaire général de son rapport et souhaite également remercier le Sous-Secrétaire général, M. Danilo Türk, de son exposé utile sur l'évolution de la situation.

La délégation russe salue l'engagement de principe du Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des parties, à Bougainville, à l'égard du règlement de paix et elle appuie pleinement les parties dans leurs efforts pour mettre en oeuvre l'Accord de paix.

Après avoir approuvé, en décembre 2002, la prorogation du mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, le Conseil de sécurité est passé de la nécessité de maintenir la dynamique positive du processus de paix sur l'île et de progresser au plus vite, à la phase constitutionnelle. À cet égard, nous partageons les préoccupations exprimées aujourd'hui au sujet des problèmes persistants auxquels se heurte la collecte des armes. Il importe que les chefs politiques et anciens chefs militaires de Bougainville, qui ont adopté le 17 février 2003 un plan d'action pour la collecte des armes, fassent les plus grands efforts pour terminer ce processus le plus vite possible. Mais il y a une condition à cela : l'adoption d'urgence par les parties à l'Accord de paix de Bougainville de mesures politiques visant à associer au processus de paix tous ceux qui n'y ont pas encore pris part.

L'aide apportée à cette fin aux parties par le Bureau politique et le Groupe de surveillance de la paix mérite à cet égard tout notre appui. Nous saluons l'action du Bureau politique et nous remercions les pays de la région de l'aide qu'ils apportent au processus de paix.

Nous notons avec satisfaction les progrès des travaux de la Commission constitutionnelle de Bougainville et nous formons le vœu que le processus de négociation d'un accord sur le projet de Constitution sera mené à bien dans les délais et que le texte final tiendra compte des intérêts de toutes les parties concernées.

Nous nous félicitons de la signature par le Gouvernement national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les parties de Bougainville d'un mémorandum d'accord en février 2003, portant création d'un mécanisme de consultation sur tous les aspects de la mise en oeuvre des accords d'autonomie pour Bougainville. Nous notons que le Gouvernement national a décidé de retirer ses forces armées de l'île.

Nous partageons les vues exprimées sur la nécessité d'une contribution du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions spécialisées de l'ONU aux processus de relèvement et de consolidation de la paix à Bougainville, notamment pour ce qui concerne la mise en oeuvre des programmes de réinsertion et de réadaptation des ex-combattants, la remise en état de l'infrastructure et la prestation de services publics. Nous sommes convaincus que par nos efforts conjoints nous pourrions instaurer une paix durable dans l'île.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général, M. Danilo Türk, de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Nous aimerions faire consigner notre satisfaction face au travail réalisé par l'ONU, le Bureau politique et toutes les parties prenantes en vue de trouver, de faciliter et de mettre en oeuvre un règlement pacifique au conflit sur ce territoire. La courageuse décision qu'a prise le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée de suivre cette voie et le ferme engagement dont elle fait preuve vis-à-vis du processus de paix méritent nos éloges. Je me félicite de la participation du Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à la présente séance.

Nous appuyons le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville pour parachever la vérification de la phase II du plan d'élimination des armes. Il s'agit d'une condition préalable importante pour la tenue d'élection d'un gouvernement autonome de Bougainville. Ceci, avec les changements constitutionnels nécessaires, ouvrira la voie à l'octroi de l'autonomie et finalement à la tenue d'un référendum dans lequel la population de Bougainville exercera son droit à l'autodétermination, conformément aux dispositions des Accords de Lincoln et d'Arawa.

Le Pakistan soutient vigoureusement cette voie, que les parties ont courageusement décidée de suivre.

Néanmoins, nous partageons l'opinion du Secrétaire général, exprimée au paragraphe 17 de son rapport (S/2003/345), que « Le processus de paix est ... plus dynamique que jamais, mais il a toujours besoin d'être stimulé ». Les groupes qui continuent de rester en dehors du processus doivent être encouragés à s'y joindre. La paix est la seule solution, et ce processus, aussi laborieux soit-il, en demeure encore aujourd'hui le meilleur garant.

Le Pakistan estime que le mandat du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville est essentiel à l'instauration de la paix et de la confiance dans ce territoire. Nous espérons que le Bureau se verra accordé suffisamment de temps et de ressources pour mener à bien sa tâche complexe. Nous espérons également que le retrait du Groupe de surveillance de la paix, après le 30 juin 2003, n'aura pas d'effets néfastes sur le travail du Bureau politique dans l'accomplissement de son mandat. Le cas échéant, nous espérons que l'on sera en mesure de trouver des voies alternatives pour régler le problème et faciliter la tâche du Bureau politique. Nous espérons que le rôle des Nations Unies à Bougainville ne prendra pas fin lorsque le mandat du Bureau sera parvenu à échéance et que les Nations Unies poursuivront leur travail pour faciliter la pleine mise en oeuvre du processus de paix.

Enfin, je voudrais faire remarquer que les progrès ont été possibles à Bougainville grâce à la position courageuse adoptée par le Gouvernement papouan-néoguinéen qui a mis en oeuvre les résolutions du Conseil de sécurité et a permis l'exercice du droit d'autodétermination.

Mais je constate une chose, et j'exprime le voeu que le rôle remarquable de médiation et de facilitation joué par l'ONU sur cette question pourrait fort bien être assumé par notre Organisation s'agissant d'autres différends beaucoup plus dangereux et anciens, comme par exemple celui concernant le Jammu-et-Cachemire, où le droit d'autodétermination prescrit par les résolutions du Conseil de sécurité demeure ignoré depuis plus de 50 ans.

M. de La Sablière (France) : Je voudrais remercier M. Danilo Türk pour l'exposé qu'il nous a fait et dire que l'évolution de la situation à Bougainville incite à l'optimisme. Les ennemis d'hier ont décidé de régler leurs différends par des voies pacifiques et de préparer ensemble leur avenir.

Nous constatons d'abord des progrès dans l'affaire de la collecte des armes, malgré les retards qui ont pu être pris dans l'achèvement de la phase II. Le plan d'action adopté à Buka le 17 février dernier me paraît particulièrement important à cet égard. Il identifie clairement les obstacles à surmonter et les tâches à accomplir en priorité. Il permettra d'accélérer le processus de remise des armes encore aux mains des factions. Il conviendra de bien s'assurer que les opérations concrètes de mise en conteneurs, prévues dans le cadre de la phase II auront été menées à bien. En effet, le succès de cette étape conditionnera la tenue de l'Assemblée constituante de Bougainville.

Cette assemblée aura donc la tâche d'adopter la future Constitution. La Commission constitutionnelle de Bougainville a remis, en février dernier, un premier projet. Une version amendée devrait être publiée dans les jours à venir. Il s'agit là d'une étape politique majeure, qui ouvrira peut-être la voie à des élections dès la fin de cette année.

Malgré ces progrès, quelques points de préoccupation demeurent cependant. Je pense tout particulièrement à la non-participation de Francis Ona et de sa Force de défense Me'ekamui (MDF) au processus de paix. Ce refus risque d'entraver l'élimination complète des armes à Bougainville. C'est pourquoi il convient d'encourager les efforts des parties à l'Accord de paix de Bougainville incitant M. Ona à participer au processus.

Je voudrais conclure en ouvrant une perspective : le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville fermera ses portes à la fin de cette année. Il faut rendre hommage à l'action qui a été menée par M. Noël Sinclair. Mais il convient de réfléchir dès à présent aux moyens pour d'autres acteurs du système des Nations Unies, mais aussi pour l'ensemble de la communauté des donateurs, de prendre le relais. Bougainville continuera en effet d'avoir besoin d'un large soutien afin de trouver la voie du développement durable. Ce sera là l'un des aspects essentiels de l'ancrage de la paix.

M. Williamson (États-Unis) : Je remercie le Sous-secrétaire général, M. Türk, de son exposé utile.

Nous nous félicitons de ce tout premier rapport écrit sur les progrès du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Recevoir un rapport écrit régulier est très utile pour les membres du Conseil lorsqu'ils doivent évaluer les progrès réalisés, d'autant

que le Bureau s'approche de la fin de sa mission, fixée au 31 décembre.

Nous aurions cependant aimé qu'il nous soit dit plus clairement quels sont le calendrier et les critères pour la stratégie de sortie du Bureau politique, y compris les mesures concrètes que le Bureau a l'intention de prendre pour remplir à temps chacun de ces critères. Le rapport qui sera préparé pour le prochain débat du Conseil sur la question pourrait être modifié et être plus détaillé sur cet aspect.

Le Gouvernement des États-Unis se félicite des progrès enregistrés s'agissant de la réalisation de la phase II du plan d'élimination des armes, à savoir la mise sous conteneurs des armes. Le rapport signale que 80 % de Bougainville a atteint la phase II à la fin février. Nous félicitons le Bureau politique du rôle qu'il a joué dans cette grande réalisation, et nous saluons les dirigeants des principales factions de Bougainville pour leur attachement évident au processus de paix.

Nous sommes encouragés de constater que la situation en matière de sécurité s'est fortement améliorée dans l'île. Le rapport soulève quelques inquiétudes toutefois s'agissant du groupe renégat mené par Francis Ona et sa décision de rester en dehors du processus de paix. Néanmoins, nous nous demandons si ce problème est véritablement sérieux. Nous croyons comprendre que les principales factions de Bougainville ne considèrent pas Ona comme une grande menace. Sa bande semble avoir été marginalisée. Il est demeuré en dehors du processus de paix pendant cinq ans, et il ne semble pas réaliste d'attendre qu'il modifie sa position rapidement.

La grande majorité des 185 000 habitants de Bougainville a montré qu'elle est désireuse d'aller de l'avant en prenant maintenant des mesures menant à l'autonomie. Le parachèvement opportun du projet de constitution par la Commission constitutionnelle de Bougainville en est un signe clair. Il importe que la communauté internationale ne permette pas que la perfection devienne l'ennemi du progrès. Il ne faut pas qu'un petit groupe isolé puisse prendre en otage tout le processus de paix, reportant ainsi éternellement la certification de la phase II par le Bureau politique.

Ma délégation voudrait savoir à quel moment le Bureau politique sera en mesure de certifier qu'un nombre suffisant d'armes ont été placées dans des conteneurs. Chacun le sait bien, tant que la phase II

n'aura pas été certifiée, il ne sera pas possible de mettre en place une assemblée constitutionnelle ni de prendre de nouvelles mesures aux fins de l'autonomie. Or, plus nous attendons, plus nous risquons d'assister à un nouveau vol avec effraction des armes mises en conteneurs.

Il faut, selon nous, que nous nous attachions à faire avancer le processus et non pas à revoir nos objectifs à la baisse. Nous n'avons pas toute l'éternité devant nous pour réaliser cette tâche. Il est primordial que chacun d'entre nous garde à l'esprit que l'heure tourne. Le Groupe de surveillance de la paix se retirera en juin, après avoir apporté un appui majeur à la définition de l'avenir de l'île. Le Bureau politique se retirera, quant à lui, en décembre. L'avancée vers l'autonomie du peuple de Bougainville est trop importante pour que l'on tolère de nouveaux attermolements.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat public du Conseil de sécurité afin d'examiner le rapport du Secrétaire général sur le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville (S/2003/345), qui permet aux membres de suivre de très près les évolutions récentes et de rester informés des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville. Nous remercions M. Danilo Türk de son compte rendu sur la situation actuelle. Je voudrais également profiter de l'occasion pour saluer la présence, dans cette salle, du Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Elle témoigne clairement du rôle positif que ce pays joue actuellement dans le processus et dans les succès auxquels nous sommes parvenus.

Nous nous félicitons des progrès qui ont été enregistrés jusqu'ici dans le processus et dont le Secrétaire général rend compte dans son rapport, ainsi que des travaux accomplis par la Commission constitutionnelle de Bougainville en vue d'élaborer une constitution. Il est, selon nous, très important que la population de Bougainville ait été consultée au sujet de l'avenir du territoire. C'est une mesure fondamentale pour la démocratie. La mise en oeuvre du plan concerté d'élimination des armes constitue, elle aussi, un grand pas vers l'instauration de la stabilité dans la région ainsi qu'un élément déterminant du succès du processus de paix et de la tenue des élections prévues pour la fin de l'année.

Ma délégation voudrait inviter les parties à progresser, au moyen de pourparlers sérieux, sur la voie d'un règlement pacifique et de l'établissement de relations de bon voisinage avec les pays de la région. Nous nous félicitons, en particulier, des efforts du Gouvernement papouan-néo-guinéen et de son attachement à la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville.

Nous tenons à souligner le rôle du Bureau politique des Nations Unies dans ce processus. Nous pensons que le Bureau devrait continuer de tenir son rôle de pivot jusqu'à la fin du mandat actuel. Saluons une fois encore l'appui précieux et indéfectible des donateurs régionaux, qui a favorisé la mise en oeuvre du Plan d'action pour mener à bien la collecte des armes.

En conclusion, nous réitérons notre appui aux conclusions qui figurent dans le rapport du Secrétaire général. Nous espérons que la finalisation du processus se poursuivra de la même manière que cela a été le cas jusqu'à présent et que le Conseil de sécurité enregistrera un nouveau triomphe.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Guinée.

Je voudrais à mon tour exprimer la gratitude de ma délégation au Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Danilo Türk, pour sa présentation du rapport du Secrétaire général sur le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville.

Les derniers développements enregistrés dans la mise en oeuvre de l'Accord de paix de Bougainville méritent de retenir toute notre attention. Ma délégation se félicite tout particulièrement des avancées significatives réalisées dans l'application de la phase II du plan d'élimination des armes. Ces progrès, qui revêtent une importance cruciale pour l'avenir de l'île, doivent être consolidés en vue de favoriser l'entrée en vigueur de la phase suivante. Pour ce faire, il est essentiel que les parties de Bougainville qui sont encore en dehors du processus de paix rejoignent la table des négociations. Aussi est-il important de rappeler que la réintégration des anciens combattants constitue une autre priorité en vue d'un règlement définitif du différend. En outre, nous formulons l'espoir que les efforts louables déployés par les parties à l'Accord de paix de Bougainville se concrétiseront par la tenue d'élections avant la fin de 2003.

Par ailleurs, le développement d'un dialogue nourri entre le Gouvernement papouan-néo-guinéen et les partis de Bougainville constitue un autre motif de satisfaction. L'illustration la plus éloquente de cette coopération est la signature, le 19 février dernier, d'un mémorandum d'accord qui prévoit un mécanisme de consultations mutuelles sur tous les aspects de la mise en oeuvre des dispositions relatives à l'autonomie. La décision du Gouvernement national de retirer sa force de défense de l'île, le 26 mars, plaide aussi, à n'en pas douter, en faveur de l'instauration d'une relation de confiance et de coopération.

Dans ce contexte fort encourageant, ma délégation est d'avis que ces acquis politiques doivent être assortis d'un relèvement économique adéquat, de manière à consolider effectivement et durablement la paix et à assurer la stabilité définitive de l'île. C'est pourquoi elle lance un appel à la communauté des donateurs afin que celle-ci se mobilise davantage en faveur du développement économique de l'île.

Pour terminer, je voudrais exprimer la profonde gratitude de ma délégation au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et au Groupe de surveillance de la paix pour le travail remarquable qu'ils ont accompli, ainsi que pour le rôle indispensable qu'ils ne cessent de jouer dans la mise en oeuvre de l'Accord de Bougainville. Nous savons également gré au Gouvernement papouan-néo-guinéen de son engagement en faveur du rétablissement de la paix. Nous encourageons toutes les parties à faire preuve de la détermination nécessaire en vue d'achever, dans les délais prévus, l'étape en cours et de parvenir ainsi à la phase suivante, prélude à la mise en place d'un gouvernement autonome à Bougainville.

Je reprends maintenant mes fonctions de président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

M. Aisi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) : Je voudrais, d'emblée, vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance publique sur la question de Bougainville. Je voudrais, par votre entremise, remercier le Secrétaire général de son rapport et remercier M. Türk de l'exposé qu'il a fait ce matin.

À un moment où le monde, dans sa majorité, est préoccupé par le conflit et la guerre, la Papouasie-

Nouvelle-Guinée est heureuse de prendre part au débat sur les réalisations et le rôle d'une mission de l'ONU qui aide à instaurer une paix durable dans une région essentielle de notre pays, Bougainville.

Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée), connu sur le terrain sous l'appellation de Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville, figure parmi les missions les plus petites et les moins coûteuses financièrement, chargées d'appuyer et d'aider à instaurer la paix dans le monde. Nous prions pour qu'elle continue également à figurer parmi les succès de l'ONU.

À la fin de l'an dernier, le Conseil de sécurité a convenu de prolonger la mission pour une nouvelle période de 12 mois jusqu'à la fin de 2003. Mon gouvernement s'est félicité et continue d'être reconnaissant de cette décision. Il en est de même pour les autres parties à l'Accord de paix de Bougainville, dans la mise en oeuvre duquel le Bureau politique joue un rôle très important.

Toutes les parties comprennent que, comme le Président, au nom du Conseil de sécurité, l'a recommandé au Secrétaire général dans sa lettre annonçant la décision de proroger le mandat de la mission pour une nouvelle période de 12 mois, il s'agit de la dernière prorogation. Nous en comprenons tous les raisons.

Nous sommes reconnaissants du message qu'il envoie quant à l'appui ferme et continu de la communauté internationale au processus de paix à Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée). Nous sommes également conscients qu'il lance un défi puissant à tous ceux qui sont concernés par le processus de paix pour qu'ils tirent pleinement parti du temps pendant lequel l'Ambassadeur Noël Sinclair et ses collègues resteront sur le terrain.

Les parties devront travailler énergiquement ensemble pour faire en sorte – nous l'espérons – qu'une paix auto-entretenu règne à Bougainville quand le moment viendra, on l'espère, à la fin de l'année. C'est un défi que toutes les parties au processus de paix sont résolues à relever.

La détermination commune des parties à continuer de coopérer à la consolidation de la paix à Bougainville, qui suppose un engagement à persévérer tout en encourageant Francis Ona et ses partisans

irréductibles les plus proches, qui demeurent en dehors du processus, de s'y associer. Il a été maintes fois fait mention aujourd'hui de M. Ona, et je dirais simplement que tous les efforts sont déployés à tous les niveaux pour veiller à ce que M. Francis Ona et sa Force de défense Me'ekamui (MDF) prennent part au processus.

Un nombre croissant de personnes dans les lieux circonvoisins de Panguna ont déjà accepté nos invitations répétées de s'associer au processus de paix. D'autres, y compris des membres du MDF, montrent qu'ils sont de plus en plus disposés à procéder à l'élimination de leurs armes. Quant à ceux qui continuent de manifester leur réticence, le moins que nous puissions dire c'est qu'ils respectent, dans l'ensemble, le processus de paix qui, d'une trêve décidée initialement, est passé à un cessez-le-feu permanent et irrévocable, à la conclusion de l'Accord de paix de Bougainville et, maintenant, à la mise en oeuvre de l'Accord.

Le processus de paix de Bougainville est une priorité nationale pour le Gouvernement papouan-néo-guinéen. Tant l'instauration de la paix que, maintenant, la consolidation de la paix de façon concrète sont assurées sur une base bipartisane.

L'Accord de paix de Bougainville a fixé un programme à trois volets. Le premier volet est la mise en place et la passation progressive d'un très large éventail de pouvoirs, d'attributions et de ressources à un gouvernement autonome de Bougainville fonctionnant en vertu de sa propre constitution. Deuxièmement, la garantie relative à la tenue différée et conditionnelle d'un référendum auprès des Bougainvillais sur l'avenir politique de Bougainville, dont le résultat est soumis à la décision finale, qui fait autorité, du Parlement national papouan-néo-guinéen. Et troisièmement, un plan d'élimination des armes par étapes.

Les dispositions relatives à l'autonomie et à la garantie relative à la tenue d'un référendum sont maintenant partie intégrante de la Constitution papouane-néo-guinéenne. Elles sont directement liées à l'élimination des armes comme le prévoit la Constitution, ce qui pourrait constituer un cas unique au monde. Cette clause garantit que les dispositions relatives à l'autonomie et à la tenue d'un référendum n'entreront en vigueur que lorsque la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville certifiera et informera le Gouvernement national

papouan-néo-guinéen que la phase II du plan d'élimination des armes convenu est achevé. Le processus progressera automatiquement une fois que la Mission d'observation des Nations Unies aura certifié que les armes sont placées dans des conteneurs équipés de systèmes à double verrouillage sous sa supervision.

Comme les membres du Conseil de sécurité en conviendront, ce qui lie l'élimination des armes aux autres dispositions est l'expression de notre confiance dans l'intégrité de S. E. l'Ambassadeur Noël Sinclair et de l'ONU. Ceci impose également un lourd fardeau de responsabilités à la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville.

Le processus de paix de Bougainville doit beaucoup à l'initiative et à l'appui continu et actif des Bougainvillais – des dirigeants, des communautés, en particulier des femmes qui ont joué un rôle majeur ainsi que des ex-combattants qui ont choisi la voie de la paix.

L'élimination des armes ne fait pas exception. L'initiative et les perspectives de mise en oeuvre du plan d'élimination des armes agréé dépendent des dirigeants, de la pression populaire et, surtout, de la détermination et de la coopération des ex-combattants qui détiennent des armes.

Grâce à la coopération active des ex-combattants, les effractions et les vols d'armes qui nous ont causés tant de souci l'an dernier semblent avoir pris fin. Le Gouvernement national coopère avec la police pour apporter, entre autres, un appui financier à leurs efforts pour assurer la sécurité.

Nombre des armes, bien que, regrettablement, pas toutes, dérobées à la fin de l'an dernier, ont depuis été restituées ou retrouvées. De nouveaux conteneurs ont été mis en place. Le processus, quoique lent, est néanmoins véritable. La Mission d'observation des Nations Unies et le Groupe de surveillance de la paix, régional et neutre, ont travaillé énergiquement à le faire avancer, de même que les dirigeants des principales factions des ex-combattants, l'Armée révolutionnaire de Bougainville et la Force de résistance de Bougainville.

Avec l'appui et l'encouragement actifs de l'ONU, ce qui pourrait être décrit comme un plan d'action pour l'élimination des armes partant de la base a été élaboré, sur la base d'une évaluation soignée de la situation dans différentes parties de Bougainville. Les factions

collaborent étroitement pour sensibiliser l'opinion publique et, surtout, la mise en oeuvre du plan d'action.

Par suite de l'Accord de paix de Bougainville, une Commission constitutionnelle a été créée et a tenu de larges consultations publiques. Elle a élaboré un deuxième projet de la constitution proposée, qui devait être présenté au Gouvernement national pour examen cette semaine.

Le Gouvernement a également mis en place une Commission nationale bipartite pour le conseiller sur la réponse à donner aux propositions de la Commission constitutionnelle de Bougainville. La Commission comprend cinq ministres d'État, ainsi que deux parlementaires de l'opposition, et devrait se rendre à Bougainville la semaine prochaine.

La Force de défense devrait être en mesure d'achever son retrait prévu par le plan d'élimination des armes agréé à peu près au même moment. Partant de là, la présence et les responsabilités de la Force de défense à Bougainville seront définies en vertu de l'Accord de paix de Bougainville.

Une autre initiative, prise bien avant toute exigence légale, a abouti à la création, la semaine dernière, d'un organe de surveillance mixte par lequel le Gouvernement national et les dirigeants bougainvillais ont déjà commencé à coopérer dans la gestion de la mise en oeuvre des dispositions agréées relatives à l'autonomie.

La signature du mémorandum prévoyant un organe de surveillance mixte intérimaire, et sa première réunion, ont coïncidé avec la visite historique à Bougainville d'un groupe de 11 ministres et de hauts fonctionnaires, qui ont donné la preuve de leur attachement à la consolidation concrète de la paix par leur enthousiasme à se rendre à Bougainville et à rencontrer les dirigeants bougainvillais et par leur volonté de constater par eux-mêmes la situation sur le terrain.

Avant même la visite historique de l'équipe ministérielle à Bougainville, le Gouvernement a annoncé qu'il ferait une contribution de 1,5 million de dollars sur deux ans en tant qu'aide de mise en place pour aider le gouvernement autonome de Bougainville à faire face aux dépenses considérables dont il devra s'acquitter à son entrée en fonction.

La réforme du secteur public à Bougainville se poursuit dans la perspective de la mise en place du gouvernement autonome. Ceci contribue à réaliser des progrès concrets dans la consolidation de la paix. C'est un processus dans lequel les amis de la Papouasie-Nouvelle-Guinée au sein de la communauté internationale nous aident de façon diverse et vitale. Parmi ces amis figurent des donateurs étrangers éminents comme l'Australie, l'Union européenne, le Japon, le Royaume-Uni, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions spécialisées, ainsi que des membres d'organisations non gouvernementales, y compris des églises.

Parmi les amis qui continuent par ailleurs à apporter une contribution notable et importante figurent les pays qui contribuent au Groupe de surveillance de la paix, à savoir l'Australie, les Fidji, la Nouvelle-Zélande et Vanuatu. Leur contribution a non seulement aidé à renforcer la confiance mutuelle et la sécurité sur le terrain, mais elle a également apporté un appui inestimable à d'autres aspects du processus de paix, notamment les communications et l'assistance pour le transport des personnes vers les lieux de réunions.

Le Groupe de surveillance de la paix a joué un rôle important dans l'élimination des armes. Il a facilité à bien des égards le travail de l'ONU, notamment l'appui technique à l'élimination des armes, la fourniture et le placement des caisses et des conteneurs, ainsi que le transport et les communications.

Tout comme la décision du Conseil de sécurité concernant la dernière prorogation du mandat de la mission à Bougainville, la décision des pays du Groupe de surveillance de la paix de se retirer à la fin de juin représente un défi. Les parties au processus de paix de Bougainville ont toujours su que la présence du Groupe n'était pas éternelle.

Conjointement avec la date limite fixée pour la mission des Nations Unies, le défi particulier que représente le projet de retrait à la fin de juin du Groupe nous oblige à tirer au mieux parti de sa présence pendant qu'il est encore sur le terrain. Tous ceux qui sont concernés doivent n'épargner aucun effort pour achever l'élimination des armes avant le départ du Groupe. Pour la mission d'observation des Nations Unies, le retrait du Groupe de surveillance de la paix laissera un vide notoire, surtout en ce qui concerne les

communications, les transports et l'appui technique pour l'élimination des armes.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée relève et appuie l'accent qui a été mis dans le rapport du Secrétaire général sur la nécessité de faire en sorte qu'au moment où le Groupe de surveillance de la paix se retirera, le processus d'élimination des armes sera tellement avancé que l'assistance de ce groupe ne sera plus nécessaire. Ce faisant, la Papouasie-Nouvelle-Guinée convient qu'il serait réellement utile que les parties examinent les progrès sur le plan du ramassage des armes avant cela. Effectivement, le gouvernement aimerait examiner et parachever les procédures de vérification par le biais des consultations à l'échelle de la communauté avec la mission d'observation des Nations Unies et les autres parties le plus rapidement possible.

Le Gouvernement estime également que la date de la réunion à la phase III qui doit se prononcer sur le sort final à réserver aux armes doit être avancée. Elle ne doit pas attendre la fin de la période qui a été prévue dans le plan convenu.

Enfin, la Papouasie-Nouvelle-Guinée relève et appelle l'attention du Conseil sur l'observation figurant au paragraphe 14 du rapport du Secrétaire général concernant l'absence de toute disposition en vue de ressources supplémentaires dont la mission d'observation des Nations Unies aura sûrement besoin lors du retrait du Groupe de surveillance. La question mérite notre attention soutenue, tout comme d'autres efforts destinés à soutenir le processus de paix par le biais de programmes de relèvement et de développement clairement ciblés, comme l'a noté le Secrétaire général dans son rapport.

La réinsertion des anciens combattants et des communautés doit continuer de constituer une priorité particulière. Dans ce contexte et dans d'autres, le projet du PNUD en matière de redressement et de restauration du séchage du cacao et de la noix de coco apporte une contribution très positive au relèvement économique et social, et la Papouasie-Nouvelle-Guinée espère qu'il sera maintenu.

Pour terminer, permettez-moi de réaffirmer combien mon gouvernement et en fait toutes les parties participant au processus de paix apprécient la décision du Conseil de sécurité de proroger le mandat de la mission à Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée) jusqu'à la fin de l'année. La Papouasie-Nouvelle-

Guinée voudrait également saluer le rapport du Secrétaire général pour son évaluation prudente de la question. Elle devrait déboucher sur l'évolution et l'application de stratégies pratiques qui contribueront à soutenir les efforts visant à obtenir une paix durable sur le terrain.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MacKay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de commencer par transmettre mes remerciements au Conseil pour avoir permis que cela soit une séance publique. Le Conseil se préoccupe manifestement d'autres questions mondiales capitales pour le moment, mais le processus de paix sur l'île de Bougainville en Papouasie-Nouvelle-Guinée est d'une importance primordiale pour mon gouvernement et d'autres gouvernements de la région. Il est donc tout à fait approprié que nous puissions prendre part à l'examen par le Conseil de la question.

Je souhaite remercier le Secrétaire général de son rapport sur le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville (S/2002/345). Je voudrais également remercier M. Türk de l'exposé qu'il a fait ce matin pour nous mettre à jour sur la situation. Depuis sa création en 1989, le Bureau a joint ses efforts à ceux déployés par les Bougainvillais, le Gouvernement papouan-néo-guinéen et par ceux qui contribuent au Groupe de surveillance de la paix de Bougainville – Australie, Fidji, Vanuato et Nouvelle-Zélande – en vue de parvenir à une paix durable à Bougainville.

Le processus de paix de Bougainville entre dans sa phase finale. Après pratiquement 10 ans de guerre civile et cinq années de négociations, le processus continue d'aller de l'avant sur plusieurs fronts. Les factions sur l'île auront bientôt achevé la collecte des armes et leur mise en conteneurs. Il est grand temps que le peuple bougainvillais concentre son attention sur l'élaboration d'une Constitution et l'élection d'un Gouvernement autonome de Bougainville. Une Commission constitutionnelle de Bougainville a entamé des travaux préliminaires utiles à cet égard.

Mais avant que Bougainville ne puisse passer à la phase suivante du processus de paix, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville doit s'assurer que les anciens combattants se sont soumis à

l'exigence de rendre leurs armes. Le Bureau se préoccupe visiblement que toutes les armes ne soient pas mises en conteneurs. Le Représentant de l'ONU hésite par conséquent à certifier que l'accord est respecté pour l'essentiel.

Le Bureau politique est également préoccupé par le fait que le chef de la faction Me'ekamui de la Force de défense, Francis Ona, demeure en dehors du processus de paix et risque torpiller tout progrès, surtout après le départ du Groupe de surveillance de la paix, le 30 juin.

La Nouvelle-Zélande comprend la préoccupation exprimée par le Bureau politique des Nations Unies quant à ces deux éléments. Néanmoins, à notre avis, il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que toutes les armes à Bougainville soient éliminées de la communauté. En outre, étant donné que Francis Ona n'est pas partie au processus de paix, on ne devrait pas lui permettre d'opposer son veto à l'ensemble du processus et de contrecarrer les aspirations de la grande majorité des Bougainvillais alors que le processus est prêt d'aboutir. La Nouvelle-Zélande se félicite très certainement des efforts visant à faire participer Francis Ona, mais si ce dernier ne souhaite pas le faire de façon constructive, le processus doit aller de l'avant sans lui.

Les pays contribuant au Groupe de surveillance de la paix ont annoncé que le Groupe quittera Bougainville après le 30 juin. Comme de nombreux intervenants au Conseil et le Sous-Secrétaire général l'ont reconnu, le Groupe a joué un rôle important dans le processus de paix. Il a non seulement offert un appui logistique au Bureau politique des Nations Unies à Bougainville grâce à un transport terrestre et par hélicoptère, il a également quadrillé l'île, en fournissant aux habitants des informations sur l'évolution du processus de paix, en encourageant la coopération entre toutes les parties et en appuyant les efforts déployés par les anciens combattants en vue de collecter les armes et de les mettre en conteneurs. Mais le Groupe de surveillance de la paix ne peut pas rester éternellement à Bougainville, et il est important que les Bougainvillais assument la pleine responsabilité de tous les aspects du processus de paix.

Les anciens combattants ont récemment décidé de se mettre d'accord entre eux sur un plan pour parachever la collecte des armes et le processus de mise en conteneurs. Ils doivent déployer à présent tous

les efforts possibles en vue de rassembler les autres armes – surtout les armes puissantes qui sont encore aux mains des anciens combattants – dans les semaines, plutôt que dans les mois à venir, afin que le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville puisse certifier que l'accord a été respecté pour l'essentiel, de façon à satisfaire le Gouvernement papouan-néo-guinéen et la communauté internationale.

Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a indiqué qu'il a l'intention de certifier que l'accord est respecté pour l'essentiel, sur la base de l'affirmation des communautés du village et du district – chefs, dirigeants des organisations féminines et d'églises – selon laquelle ils sont persuadés que les armes qui étaient dans leurs régions ont été mises en conteneurs et que les communautés se sentent en sécurité. Le Gouvernement néo-zélandais acceptera ce critère de vérification ainsi que la décision en matière de vérification prise par le Bureau politique sur cette base.

Il est par conséquent important que le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville déclare officiellement ce critère sans plus tarder et qu'il aille rapidement de l'avant pour certifier que les anciens combattants respectent pour l'essentiel la phase II de l'élimination des armes telle qu'énoncée dans l'Accord de paix de Bougainville.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande appuie la proposition faite par les anciens combattants en vue de consentir un dernier effort pour collecter les armes restantes. Cet appui se reflète dans notre soutien financier du plan d'activités final du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville – notre troisième et dernière contribution au fonds d'affectation spéciale pour la collecte des armes. La Nouvelle-Zélande espère qu'une déclaration de respect sur le fond et une annonce de l'achèvement de la phase II du Plan d'élimination des armes suivra dès que ce dernier effort de collecte des armes aura été mené à bien.

Une fois que le Bureau politique aura certifié l'achèvement de la phase II du Plan d'élimination des armes, il est indispensable que la phase III, c'est-à-dire la décision sur le sort à réserver à ces armes, soit réalisée sans délai. Divers points de vue prévalent actuellement sur le sort à réserver à ces armes. La Nouvelle-Zélande est fermement convaincue qu'il convient de détruire toutes les armes pour convaincre le peuple de Bougainville que sa sécurité ne sera pas

mise en péril par le fait que ceux qui nourrissent des intentions criminelles ont récupéré ces armes.

Nous sommes vraiment proches d'une paix durable à Bougainville. La Nouvelle-Zélande exhorte toutes les parties au processus de paix à travailler d'arrache-pied pour achever rapidement les phases II et III du Plan d'élimination des armes. Plus ce processus de collecte d'armes durera longtemps, plus il faudra attendre pour que les Bougainvillais assument la maîtrise de leur propre destinée comme ils le désirent si ardemment. Il est temps que les parties aillent de l'avant et concentrent leur attention sur des questions plus positives, notamment la mise au point de la Constitution de Bougainville et les préparations des élections d'un Gouvernement autonome de Bougainville. Ce n'est que lorsque la collecte des armes aura été achevée que le peuple de Bougainville pourra porter son attention sur les questions de développement social et économique et sur les efforts concertés en vue d'améliorer les conditions d'existence de la communauté.

Le Président : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Haraguchi (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie du fond du cœur, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion publique. Je tiens également à remercier M. Danilo Türk des informations qu'il nous a fournies sur la base du rapport dont nous sommes saisi.

Depuis la signature de l'Accord de paix de Bougainville en août 2001, l'Organisation des Nations Unies et le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville ont joué un rôle très important dans le processus de paix, notamment par la promotion du processus de collecte d'armes. Le Gouvernement japonais félicite le Bureau politique de ses contributions précieuses à cet effort.

Le Japon est particulièrement heureux de noter dans le rapport que :

« À la fin du mois de février 2003, Bougainville avait atteint la phase II à 80,2 % et deux districts avaient complètement achevé le processus de désarmement ». (S/2003/345, par. 3)

Cela illustre clairement l'engagement des parties concernées ainsi que les efforts du Bureau politique pour réaliser le désarmement. Nous espérons que le

processus ira rapidement de l'avant de manière à ce que la phase II puisse être achevée dans toutes les parties de Bougainville avant l'expiration du mandat du Bureau politique à la fin de cette année.

La paix et la stabilité dans la région du Pacifique, y compris à Bougainville, intéressent vivement le Japon. En vue de favoriser la consolidation de la paix à Bougainville, le Japon a fourni plusieurs véhicules tout terrain afin que les activités de promotion de la paix renforcent l'accès aux zones rurales pour ceux qui prennent part au processus d'élimination des armes. Le Japon a également financé une mission d'établissement des faits des Nations Unies qui a été envoyée l'année dernière dans le cadre de ce projet. En outre, nous avons convoqué le Séminaire régional des pays des îles du Pacifique sur les armes légères en janvier dernier pour procéder à un partage d'expertise sur ce sujet entre les pays de la région.

Le Japon déploie également des efforts pour contribuer à la stabilité à long terme. Il a fourni une assistance pour élargir le Collège d'enseignement à distance de Bougainville en vue de fournir un enseignement à un maximum de jeunes Bougainvillais. La question de la sécurité régionale sera examinée au cours de la troisième réunion du Sommet du Forum des îles du Japon-Pacifique, que le Japon va organiser à Okinawa au mois de mai.

Il est désormais important d'accélérer les efforts de la phase II des plans d'élimination des armes et de procéder à une transition rapide vers le processus politique comme cela a été mentionné par le Secrétaire-général. Nous devons tout faire à cette fin tout en tenant compte du fait que les opérations du Groupe de surveillance de la paix cesseront toutes leurs activités le 30 juin et que le mandat du Bureau politique s'achèvera à la fin de cette année. Le Japon répète, quant à lui, sa volonté de contribuer de son mieux au processus.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Dauth (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur, de me permettre de parler à une séance publique du Conseil de sécurité. Je suis venu ici si fréquemment sous votre présidence que je commence à me sentir tout à fait chez moi.

Je remercie mon ami Danilo Türk qui nous a présenté l'excellent rapport du Secrétaire général aujourd'hui. Nous avons suivi son exposé avec beaucoup d'intérêt.

Comme le savent les membres du Conseil, l'Australie a été un fervent partisan du processus de la paix ces cinq dernières années en tant que dirigeant du Groupe de surveillance de la paix, lequel comprend quatre pays. Comme ils le savent également, le Groupe a appuyé les activités du Bureau des Nations Unies à Bougainville, en particulier en ce qui concerne le plan d'élimination des armes qui a été convenu. Plus récemment, l'Australie a décidé de financer le retrait des éléments restants de la Force de défense de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de la province, ce qui constitue une disposition capitale de l'Accord de paix.

Depuis la signature de l'Accord de paix de Bougainville en août 2001, beaucoup de progrès ont été réalisés en matière d'élimination des armes et d'autonomie et un accord a été conclu en ce qui concerne les dispositions d'amnistie et de grâce. Nous nous félicitons en particulier du vote parlementaire unanime de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en ce qui concerne les dispositions de l'Accord à cette période l'année dernière et des initiatives prises récemment par toutes les parties pour s'engager avec ceux qui demeurent en dehors du processus de paix.

Ces dernières semaines, l'élaboration de la Constitution et les processus d'élimination des armes touchent à leur fin. Les parties ont décidé d'établir un Organe intérimaire de supervision conjointe pour assurer une transition harmonieuse vers l'autonomie. Il est indispensable que toutes les parties se rapprochent de la ligne d'arrivée. Les défis importants au processus de paix, qui se sont manifestés à la fin de l'année dernière, ont dans une grande mesure, été surmontés. Il importe donc que le processus de paix ne vacille pas à cette ultime étape.

La fusillade fâcheuse, qui a eu lieu récemment près de Morgans Junction et a causé la mort d'une personne, nous rappelle qu'il y a toujours des tensions. Pourtant, rien ne montre à ce stade que cet incident est le reflet d'efforts visant à saper le processus de paix. On ne parle pas non plus d'actes de représailles, ce qui montre l'attachement des Bougainvillais au processus de paix. Même si cela est regrettable, ces incidents ne doivent pas faire dérailler le processus de paix ou faire

oublier aux parties l'urgence qu'il y a de parvenir aux objectifs clefs du processus de paix.

L'élimination des armes demeure la question clef. L'Australie se félicite de la mise à jour apportée par le Sous-Secrétaire général Danilo Türk.

Nous nous félicitons également du récent essai par M. Sinclair de la vérification de la phase II dans le district de Siwai. Pour l'Australie, le temps passe vite; la vérification de la phase II a besoin d'être achevée rapidement. Tout doit être fait pour qu'une décision sur le sort final des armes – la phase III du plan d'élimination des armes convenu – soit prise le plus tôt possible et qu'un processus crédible soit mis en place pour que les armes soient définitivement retirées de la circulation. Pour utiliser au mieux les moyens logistiques et organisationnels ainsi que l'expertise du Groupe de surveillance de la paix, il est essentiel que ces décisions soient prises avant le 30 juin, lorsque la participation de l'Australie au Groupe de surveillance de la paix prendra fin.

Il est clair que la majorité de la population de Bougainville veut voir sa maîtrise effective d'armes, officiellement reconnue, et évoluer. Cela doit être l'objectif de la communauté internationale. Des échéances et objectifs précis doivent être fixés et toutes les parties doivent redoubler d'efforts pour achever les phases II et III du processus d'élimination des armes. Sans la vérification de la phase II, le projet de Constitution et avec elle, l'autonomie de Bougainville, ne peuvent se concrétiser. Cette autonomie serait alors liée à une minorité d'intérêts si la vérification traîne. L'accord de paix exige que le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville vérifie que les armes enregistrées comme étant récupérées soient dans des containers sûrs et bien fermés. Nous demandons à M. Sinclair de ne pas laisser les questions de sécurité à long terme des armes, et de Bougainville de façon plus générale, devenir des événements plus lointains pour les parties réalisant les objectifs plus limités du processus de vérification de la phase II. Comme indiqué dans l'accord lui-même, l'évaluation de ces questions serait plus appropriée dans le contexte des préparatifs des élections autonomes.

L'Australie va naturellement rester engagée à Bougainville au-delà du Groupe de surveillance de la paix et notre intérêt portera sur l'appui au développement économique, la fourniture de services et la création et le fonctionnement de l'administration

et d'un gouvernement autonome à Bougainville. Ce sera plus efficace si nos investissements dans le développement socioéconomique ont lieu dans un Bougainville exempt d'armes, sûr et autonome, que seul un programme efficace et opportun d'élimination des armes peut réaliser.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant des Fidji. Je lui donne la parole.

M. Savua (Fidji) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des pays membres du Forum des îles du Pacifique, des États Membres de l'ONU, à savoir l'Australie, Kiribati, les États fédérés de Micronésie, les îles Marshall, Nauru, la Nouvelle-Zélande, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et mon propre pays, les Fidji.

Au moment où la communauté internationale traite de questions urgentes et importantes, nous sommes heureux de voir que les préoccupations de notre région ne sont pas négligées. Même si Bougainville peut sembler isolée pour certains, cela ne diminue pas l'importance de l'effort visant à construire une paix durable après un conflit prolongé et coûteux.

La bonne nouvelle est que beaucoup a été réalisé. Nous sommes à la phase finale du processus de paix. Celle-ci est également une phase potentiellement dangereuse. Il faut aussi faire en sorte que l'impulsion créée au cours des dernières années se maintienne, que les espoirs du peuple de la Papouasie Nouvelle-Guinée et de Bougainville pour la paix ne soient pas gâchés, et que le développement et le rétablissement d'une vie normale à Bougainville ne soient pas retardés.

Nous avons examiné de près le rapport du Secrétaire général et notons de nombreux éléments positifs ainsi qu'une présentation d'obstacles éventuels. Cette présentation d'obstacles éventuels illustre le besoin de trouver des solutions adéquates. Fait plus important, la signification réelle des obstacles perçus à besoin d'être examinée avec soin et à la lumière de l'évaluation des parties elles-mêmes.

Le temps est vital. C'est l'année où nous voulons clore une fois pour toutes le sombre chapitre du conflit à Bougainville. Les parties à l'accord de paix veulent avancer. Le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée veut avancer. Les contributeurs au Groupe de surveillance de la paix – Australie, Nouvelle-Zélande,

Fidji et Vanuatu, et tout au début, Tonga – veulent avancer vers l'objectif de la paix. Ce Groupe de surveillance de la paix est un exemple des efforts régionaux visant à régler les conflits, construire la paix et la maintenir dans leur région, en partenariat avec l'ONU, l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Japon et les États-Unis.

Ce que nous attendons du Secrétariat est également ce que le Conseil de sécurité a demandé en décembre : un programme clair et pratique nous permettant d'achever les phases II et III de l'élimination des armes et profiter ainsi de la paix. En prorogeant le mandat jusqu'en décembre 2003, le développement et le rétablissement d'une vie normale sont retardés pour Bougainville.

Avec l'apport de ce programme, nous sommes convaincus que le processus de paix pourra aboutir cette année, du fait surtout que les parties sont déterminées. Le Groupe de surveillance de la paix, à Bougainville durant cinq ans, y restera encore trois mois supplémentaires. Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a besoin d'utiliser ce temps avec sagesse et sans retard pour finir toutes les tâches mandatées pour lesquelles il a besoin de l'appui du Groupe de surveillance de la paix. Les pays de la région s'engagent à faire tout ce qu'ils peuvent pour apporter leur aide.

Le Président : Je donne maintenant la parole à M. Türk pour qu'il puisse répondre aux observations qui ont été formulées et aux questions qui lui ont été posées par les membres du Conseil.

M. Türk (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord exprimer notre gratitude aux membres du Conseil de sécurité pour cette discussion très constructive et riche, qui illustre clairement l'appui aux efforts du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et du Secrétaire général. Nous sommes particulièrement heureux des avis exprimés par l'Ambassadeur de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui nous a fait une présentation très précise des efforts de son gouvernement, qui sont vitaux pour la réussite de cette phase finale de nos efforts communs. Nous sommes également heureux d'entendre de nouvelles expressions d'engagement du Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, du Japon, de l'Australie, des Fidji et d'autres de la région pour soutenir le processus dans sa phase finale.

Nous transmettrons toutes ces expressions d'appui et idées précises à M. Sinclair et au Bureau politique. Cela est certainement quelque chose qui concerne les aspects les plus importants de son travail actuel, lequel exige l'appui de la communauté internationale. Cet appui s'est exprimé de façon unifiée et ferme aujourd'hui, et nous en sommes très satisfaits.

Il s'agit de la phase finale du processus commencé avec l'Accord de Lincoln et qui a créé un cadre ferme pour l'Accord de paix de Bougainville de 2001. Le débat d'aujourd'hui montre clairement l'importance de la tâche d'élimination des armes lors de la phase actuelle. Je voudrais dire que l'élimination des armes a deux aspects : l'un, technique – l'élimination et le confinement des armes – et l'autre, politique - la nécessité de consultations intenses, le fait de créer un sentiment de sécurité, d'encourager la réconciliation et d'assurer une atmosphère favorisant une élimination accrue des armes. Nous avons donc des activités qui se renforcent mutuellement qui se trouvent accrues.

Ces deux aspects sont également importants pour le processus de vérification de l'élimination des armes, qui repose sur des déclarations – celles qui concernent la phase II du plan d'élimination des armes, maintenant terminée, sont déjà commencées – et des consultations avec les chefs de la communauté, ce qui est tout aussi important.

Nous pensons que la méthode qui se met actuellement en place – le processus district par district, du bas vers le haut, dont a parlé l'Ambassadeur de la Papouasie-Nouvelle-Guinée – semble prometteuse, et nous espérons que le succès sera au rendez-vous.

J'ai pris note des observations des participants concernant le rôle de M. Francis Ona et de son groupe, ainsi que de l'opinion largement partagée au sein du Conseil de sécurité, selon laquelle il ne faut pas laisser ce groupe faire dérailler le processus de normalisation, et à plus forte raison le processus constitutionnel. Nous ferons part de ces vues à M. Sinclair et nous l'inviterons à en tenir compte dans les nouvelles consultations qu'il aura avec les parties à Bougainville.

Des questions ont été posées au sujet de ce qui sera fait après le retrait du Groupe de surveillance de la paix. Je suis heureux d'entendre les idées proposées par les représentants des gouvernements qui composent le Groupe et de voir qu'ils entendent trouver de

nouveaux moyens d'apporter leur aide adaptés aux besoins qui se présenteront et de permettre par là la

poursuite du processus. Plusieurs idées concrètes sont en discussion et vont être élaborées plus avant lorsque le moment du retrait se rapprochera. On envisage, par exemple, l'établissement d'un fonds d'affectation spéciale qui pourrait servir à financer les activités extérieures et le travail des experts offrant des services que ne peut pas offrir le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Il faudra évidemment débattre plus avant de ces idées et nous présenterons un rapport au Conseil de sécurité sur ce point en temps voulu.

Enfin, nous sommes très heureux de voir renouveler les engagements concernant le développement durable à venir de Bougainville, qui devient un aspect de plus en plus important dans le cadre de la poursuite du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Vous avez vous-même parlé, Monsieur le Président, de la nécessité d'examiner de près la question d'un appui supplémentaire des donateurs et les aspects liés au développement. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'en occupe déjà entièrement. La mission qui s'est récemment rendue dans l'île est revenue avec de nouvelles propositions, qui vont être étudiées, et le bureau du PNUD sur l'île est en contact quotidien avec le Bureau politique pour différentes activités qui pourront être menées pour la stabilisation du territoire après le conflit.

Nous avons également noté que les membres du Conseil souhaiteraient présenter en temps voulu des informations précises sur le processus de désarmement et d'autres aspects connexes. Nous ferons de toute façon en temps voulu un exposé au Conseil pour préciser les dates, les critères de référence et l'état d'avancement du processus. Nous espérons que le processus en cours actuellement sera mené à bien.

Le Président : Je remercie M. Türk de ses éclaircissements et de ses réponses.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de son examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 15.